



Extrait du registre des décisions

Bureau du 18 décembre 2019

n° 200-19

Objet : RS - Modification du tableau des effectifs

- date de convocation le 12 décembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Josette Rémy

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -

Benoit Perrotton - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Damien Regairaz

Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Michel Dyen

Christophe Richel

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Roचाix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin

- conseillers excusés : 15

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Luc Meunier - Pierre Perez - Marie Perrier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 18 décembre 2019

délibération n° 200-19

objet **RS - Modification du tableau des effectifs**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs consécutivement à une promotion interne au titre de l'année 2019, une réussite à concours et des mouvements de personnel.

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la modification du tableau des effectifs,

Vu la décision n° 101-19 du Bureau du 27 juin 2019,

Vu l'avis du comité technique du 10 décembre 2019,

Vu le budget 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : procède à la modification du tableau des effectifs, comme indiqué ci-dessous :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont Temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		4	
Attaché hors classe		2	
Attaché principal		11	
Attaché		33	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	11	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		6	
Rédacteur		15	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	18	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		18	
Adjoint administratif		22	
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef	A	2	
Ingénieur principal		23	
Ingénieur		17	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	12	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		23	
Technicien		20	

Agent de maîtrise principal		22	
Agent de maîtrise		22	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	74	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		45	
Adjoint technique		64	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmière de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe		5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe	C	3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^{ème} classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %
FILIERE ANIMATION			
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe		1	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	B	9	
Educateur des activités physiques et sportives		7	1 TNC 50 %
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	1	
Total		512	

Article 2 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 200-19

Objet de l'acte : RS - Modification du tableau des effectifs

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la
F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 18 décembre 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191218-lmc1H22805H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22805H1

Date de transmission en Préfecture : 20 décembre 2019

Date de réception en Préfecture : 20 décembre 2019

Période d'affichage : du au